

“L.I.N.K.E.D.”

Lignes directrices pour une
approche intégrée de la
gestion de la culture, de la
nature et du paysage



Notre planète est entrée dans l'anthropocène, ère caractérisée par le fait que l'activité humaine est la principale cause des changements importants des conditions de vie sur Terre. L'activité humaine entraîne une accélération des changements climatiques, une perte de biodiversité et l'extinction d'espèces, ainsi que des inégalités croissantes. Ces tendances défavorables compromettent la vie-même sur Terre et ont des conséquences profondes pour les droits humains, la démocratie, l'économie, la santé et le bien-être.

L'activité humaine est principalement déterminée par des facteurs économiques et sociétaux. Elle dépend aussi beaucoup des ressources naturelles disponibles et des valeurs culturelles dominantes. Tout au long du XX^e siècle, la nature et la biodiversité ont, dans une large mesure, été considérées comme des objets ayant des avantages évidents pour l'être humain. Or, les limites intrinsèques des ressources naturelles deviennent de plus en plus visibles, sous la forme de pertes définitives de biodiversité et d'une dégradation irréversible de l'environnement. Cependant, les valeurs culturelles (esthétiques, sociales, symboliques, spirituelles et éducatives) jouent un rôle crucial dans la manière dont la nature et le paysage sont perçus et appréciés par la société, ce qui montre que l'opposition entre culture et nature a en réalité des effets préjudiciables.

Ces dernières décennies, nous avons de mieux en mieux compris que culture et nature sont indissolublement liées et que ces liens ont une importance capitale pour le développement durable et, en définitive, pour le bien-être des êtres humains. En témoigne la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, qui traite de défis majeurs dans le domaine des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit, en vue de favoriser le développement durable.

Il est urgent de concevoir des approches nouvelles et mieux coordonnées, englobant la culture et la nature, dans leurs dimensions matérielles et immatérielles. Il est également nécessaire d'opérer un profond changement culturel pour déclencher la transition vers des modes de vie plus durables. Inspirées de l'approche participative et fondée sur les droits humains appliquée par le Conseil de l'Europe, de ses diverses conventions¹, ainsi que de ses visions, stratégies, réflexions et recommandations², les Lignes directrices pour une approche intégrée de la gestion de la culture, de la nature et du paysage - « L.I.N.K.E.D. » visent à proposer aux États membres des orientations pour les aider à entrer dans une démarche globale, qui couvre l'élaboration des politiques, la gestion, la recherche et la pratique, et qui intègre aussi la sensibilisation à l'environnement et la justice environnementale.

¹ Convention culturelle européenne (Paris, 19.12.1954) ; Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Berne, 19.9.1979) ; Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (Grenade, 3.10.1985) ; Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (La Valette 16.1.1992) ; Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (Florence, 20.10.2000) ; Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Faro, 27.10.2005) ; Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels (Nicosie, 19.5.2017).

² Déclaration sur la diversité culturelle (adoptée par le Comité des Ministres le 7 décembre 2000, lors de la 733^e réunion des Délégués des Ministres) ; Vision pour la Convention de Berne à l'horizon 2030 ; Dimensions du paysage - Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage ; Stratégie pour le patrimoine culturel en Europe au XXI^e siècle ; Recommandation [CM/Rec\(2021\)9](#) du Comité des Ministres aux États membres pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage - Paysage et responsabilités des acteurs pour un développement durable et harmonieux ; Recommandation [CM/Rec\(2022\)15](#) du Comité des Ministres aux États membres sur le rôle de la culture, du patrimoine culturel et du paysage pour relever les défis mondiaux.

LIGNES DIRECTRICES



Liens entre culture et nature reconnus et synergies identifiées

- ✚ Traditionnellement, les politiques relatives à la culture sont bien distinctes des politiques relatives à la nature, ce qui peut entraîner une fragmentation préjudiciable et faire perdre des occasions de synergie.
- ✚ Il est nécessaire de dépasser cette opposition ancienne entre culture et nature pour adopter une conception plus globale de la relation entre les phénomènes culturels et l'environnement naturel, afin d'inventer de nouvelles manières de combiner des mesures destinées à mieux protéger et à accroître la diversité culturelle, naturelle et paysagère, tellement vitale pour le développement durable et le bien-être.

Intégration des objectifs, des stratégies, de la législation et de la gestion

- ✚ En général, les objectifs, les stratégies et les lois concernant la culture, les ressources culturelles et naturelles et le paysage sont établis séparément.
- ✚ Un modèle de gestion intégrée de la culture, de la nature et du paysage bénéficiera d'une meilleure coordination et d'effets synergiques, ce qui présentera des avantages pour tous les citoyens et améliorera leur qualité de vie.

Nouvelles approches de la cartographie et du suivi

- ✚ Il est d'usage de cartographier et d'observer séparément les ressources culturelles et naturelles. Les données sont aussi conservées dans des inventaires séparés.
- ✚ Les progrès technologiques ouvrent la voie à de nouvelles méthodes, plus efficaces, de cartographie et de surveillance dans le cadre d'une approche globale, et à la coordination des différents inventaires et jeux de données.

Know-how et connaissances : recherche et innovation intégrées

- ✚ La recherche et l'innovation sont traditionnellement organisées dans les différents domaines, en fonction des besoins spécifiques de chaque domaine.
- ✚ La recherche et l'innovation interdisciplinaires et transversales sont essentielles pour ouvrir de nouvelles perspectives, recenser les défis et les goulets d'étranglement et proposer des solutions intégrées nouvelles et novatrices.

Encourager la sensibilisation

- ✚ Les défis mondiaux appellent de nouvelles solutions durables pour une transition juste et pour un changement de mentalité et de manière d'agir, qui tiennent pleinement compte des liens et des interdépendances entre les personnes, la culture et la nature.
- ✚ Par son pouvoir de transformation, la culture incite à un changement réfléchi dans tous les domaines.

Démocratie participative et large ouverture aux parties prenantes

- ✚ La participation citoyenne est une composante du processus démocratique et permet à chaque personne de jouir de la culture, du patrimoine culturel et naturel et du paysage, tout en étant consciente d'avoir une responsabilité individuelle et de partager une responsabilité collective à leur égard.
- ✚ Le dialogue transversal, la coopération et les processus participatifs donnent aux citoyens la possibilité de participer à la prise de décisions et d'être des vecteurs de changement.

QUELQUES CONSEILS SUR LA FAÇON DE PROCÉDER ...

Les propositions ci-après suggèrent quelques moyens possibles d'harmoniser les pratiques existantes à l'approche plus intégrative précédemment définie, en tenant compte à la fois de la diversité des contextes nationaux spécifiques et du caractère non contraignant des lignes directrices.

Liens entre culture et nature reconnus et synergies identifiées

- ✦ Mettre l'accent sur les liens entre les ressources culturelles, naturelles et paysagères pour justifier une approche interdisciplinaire des décisions conciliant les objectifs culturels, sociétaux et environnementaux à l'échelle du paysage.
- ✦ Avant toute prise de décision dans un domaine, considérer l'importance de ses retombées potentielles (positives ou négatives) sur les autres domaines qui influenceront les écosystèmes qui en résulteront pour la société.
- ✦ Identifier et prendre en compte la diversité naturelle, le patrimoine culturel et la qualité du paysage lors de l'aménagement du territoire pour une zone donnée.

Intégration des objectifs, des stratégies, de la législation et de la gestion

- ✦ Établir des buts et des objectifs intégrés pour la culture, la nature et le paysage dans les stratégies et les documents de politique et élaborer des plans de gestion intégrée par le biais d'un mécanisme de coordination.
- ✦ Amender la législation existante pour le patrimoine culturel et naturel et le paysage afin d'établir des mesures qui favorisent une approche intégrée ou même établir une nouvelle législation intégrée.
- ✦ Mettre l'accent sur le rôle des interconnexions entre la culture, la nature et le paysage dans les perspectives de croissance verte et d'économie circulaire en les incluant dans les plans d'adaptation et d'action au changement climatique.

Nouvelles approches de la cartographie et du suivi

- ✦ Cartographier et évaluer la couverture terrestre et l'utilisation des terres dans une perspective intégrée à long terme, en accordant une attention particulière aux patrimoines culturel et naturel et au paysage.
- ✦ Inclure à la fois le patrimoine culturel et naturel et le paysage dans la conception des programmes de surveillance des terres.
- ✦ Mettre en place des systèmes ou des infrastructures de données qui rendent facilement accessibles de manière intégrée les données et les connaissances pertinentes sur le patrimoine culturel et naturel et le paysage provenant d'inventaires distincts.

Know-how et connaissances : recherche et innovation intégrées

- ✦ Encourager la recherche qui génère des nouvelles connaissances et des données sur les interdépendances et les interactions entre les personnes, la culture, la nature et le paysage, ainsi que de nouvelles stratégies de gestion.
- ✦ Promouvoir l'utilisation novatrice des technologies émergentes pour une approche intégrée (p. ex. IA, sciences de l'environnement, ICC, utilisation de la surveillance par satellite (Copernicus), analyse des réseaux, analyse des médias sociaux).
- ✦ Soutenir les initiatives de science citoyenne, l'apprentissage tout au long de la vie et encourager une approche holistique.

Encourager la sensibilisation

- ✦ Encourager les initiatives visant à sensibiliser au rôle de tous les éléments de l'environnement, et à leurs interdépendances, pour un développement durable.
- ✦ Promouvoir et inclure l'utilisation des connaissances traditionnelles et autochtones pour explorer et exploiter le potentiel d'une approche holistique et intégrée.
- ✦ Encourager toutes les parties prenantes impliquées (décideurs, experts, grand public, etc.) à penser au-delà de la conservation des espèces, des objets, des lieux et des pratiques individuels, en accordant plus d'attention aux valeurs qui découlent des liens et des interdépendances entre eux afin d'améliorer la perception, la conservation et les pratiques de gestion.

Démocratie participative et large ouverture aux parties prenantes

- ✦ Créer un espace de coopération et de dialogue entre toutes les autorités publiques et les autres parties prenantes impliquées dans la gestion de l'environnement et développer des approches intégrées pour la participation démocratique.
- ✦ Mettre au point des mesures d'incitation à engager un dialogue intersectoriel et à établir des partenariats entre le secteur public et les ONG concernées, une coopération intersectorielle entre les ONG et élargissant la participation citoyenne.
- ✦ Établir une coopération autour de travaux pratiques (tels que la restauration, le défrichage des espèces envahissantes, la fenaison des prairies riches en espèces et autres tâches), où les propriétaires fonciers, les autorités publiques des secteurs concernés, les ONG et les initiatives privées peuvent se rejoindre et s'engager concrètement.

DEFINITIONS RETENUES

Aux fins des présentes lignes directrices, les définitions des termes clés sont les suivantes:

Culture

[Définition provenant de la déclaration de Mexico de l'UNESCO sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, 1982]

Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Paysage

[Définition provenant de l'article 1 a) de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (Florence, 20.10.2000)]

Une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Environnement

[Définition provenant de la Convention du Conseil de l'Europe sur la responsabilité civile des dommages résultant d'activités dangereuses pour l'environnement (Lugano, 21.6.1993), article 2 (10)]

Il comprend :

- les ressources naturelles abiotiques et biotiques, telles que l'air, l'eau, le sol, la faune et la flore, et l'interaction entre les mêmes facteurs ;
- les biens qui composent l'héritage culturel ; et
- les aspects caractéristiques du paysage.

Patrimoine naturel

[Définition provenant de l'article 2 de la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Paris, 16 novembre 1972) Article 2]

Désigne les caractéristiques naturelles, les formations géologiques et physiographiques et les zones délimitées qui constituent l'habitat d'espèces animales et végétales menacées et de sites naturels ayant une valeur du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

Patrimoine culturel

[Définition provenant de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Faro, 27.10.2005), article 2 a)]

Un groupe de ressources héritées du passé que les gens identifient, indépendamment de la propriété, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, connaissances et traditions en constante évolution. Il comprend tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction entre les personnes et les lieux à travers le temps.

Nature

Apparemment, aucune définition communément acceptée n'apparaît dans aucun traité international. Par souci d'exhaustivité et comme suggéré dans une fiche d'information du secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique³, on propose comme définition :

Nature : toute la vie sur Terre (c'est-à-dire la biodiversité), ainsi que la géologie, l'eau, le climat et toutes les autres composantes inanimées qui composent notre planète.

³ [difference-biodiversity-nature.pdf \(cbd.int\)](#)



Postface :

UNE PERSPECTIVE ACADEMIQUE*

Rodney Harrison (Professeur d'études de patrimoine, University College London)

Pour beaucoup, l'idée que la nature et la culture sont distincts et pourraient être gérés et préservés sans tenir compte de leurs interactions est étrange. En effet, une telle perspective est aujourd'hui généralement considérée comme le produit d'une vision du monde fondée sur des notions d'exceptionnalisme humain pour justifier des relations d'exploitation et extractives entre les êtres humains et leur environnement et a fréquemment abouti à des relations connexes, hiérarchiques, inégales et d'exploitation entre différents groupes perçus comme culturellement et racialement différents. Tout au long du vingtième siècle, ces points de vue ont conduit à la définition d'un ensemble de domaines professionnels de plus en plus cloisonnés pour gérer une série de « ressources » naturelles et culturelles, vues essentiellement à travers le prisme de leurs avantages apparents pour l'homme, et partant, ont souvent aggravé les processus de dégradation environnementale et culturelle.

Nous vivons aujourd'hui avec les legs de tels développements, ce qui se traduit dans la pratique par un système fragmenté de politiques, de législations et de pratiques nationales et internationales dans le cadre desquelles les tentatives de préservation d'une forme spécifique de patrimoine risquent en fait de faire obstacle aux tentatives de préservation de l'autre ou, au mieux, de les compliquer. Compte tenu des importants défis mondiaux et régionaux liés à l'environnement et des forces qui affectent le patrimoine culturel et naturel, y compris le changement climatique, l'utilisation des terres, l'urbanisation et l'évolution démographique, il est urgent de mettre en place de nouvelles politiques mieux coordonnées pour gérer et préserver les paysages considérés comme formant un tout englobant à la fois la nature et la culture et leurs interactions.

Les problèmes découlant d'une approche fragmentaire de la conservation et de la gestion de la culture et de la nature sont connus de nombreux acteurs dans le monde, y compris de nombreux peuples autochtones, qui remettent depuis longtemps en question de telles pratiques. Par exemple, les questions relatives au rapport entre le patrimoine culturel et la santé environnementale se font plus cruellement ressentir lorsque l'on considère la terre elle-même comme une partie de son identité et les plantes, les animaux et les forces naturelles comme ses proches. De même, nous savons que le changement climatique a des effets sans commune mesure sur les populations les plus défavorisées, ce qui montre les liens importants entre la justice environnementale et la justice sociale.

Récemment, un certain nombre d'organisations internationales non gouvernementales ont aussi attiré l'attention sur ces problèmes. Par exemple, les Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CBD) ont relevé en 2009 la nécessité d'une coopération plus étroite dans le domaine de la conservation de la diversité biologique et culturelle, d'où l'élaboration d'un programme conjoint UNESCO-CBD sur la diversité biologique et culturelle qui a abouti à la Déclaration de Florence de 2014 sur les liens entre la diversité biologique et la diversité culturelle. De même, le programme Leadership du patrimoine mondial est un partenariat entre l'ICCROM, l'UICN et le ministère norvégien du Climat et de l'Environnement, mené en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS, qui vise à attirer l'attention sur les liens entre la nature et la culture et à contribuer à l'amélioration des pratiques de conservation et de gestion de ces deux éléments.

Cela étant, les mécanismes précis qui permettraient de protéger et de gérer efficacement les interdépendances et les interactions entre les personnes, la culture et la nature n'ont pas été bien coordonnés. L'interdépendance des droits de l'homme et de l'environnement a été particulièrement mise en avant en tant que priorité stratégique du Conseil de l'Europe. L'appauvrissement de la biodiversité, le changement climatique, l'extinction des espèces, la pollution et la dégradation globale des écosystèmes de la terre ont de profondes répercussions mondiales sur la jouissance des droits de l'homme et appellent la plus large coopération possible au niveau mondial.

En tant que principale organisation de défense des droits de l'homme en Europe, le Conseil de l'Europe est exceptionnellement bien placé pour donner des orientations à ce sujet. Ce n'est qu'en adoptant une approche intégrée/globale et intersectorielle fondée sur la compréhension de la diversité naturelle, de l'environnement culturel et du climat en tant qu'éléments interdépendants et placés dans leur contexte que nous serons en mesure de faire face aux crises qui menacent aussi l'environnement culturel et naturel.

Il est désormais largement admis et compris que l'homme a modifié le climat et l'environnement dans une telle mesure qu'il n'est plus possible de supposer que la géologie, l'écologie et le climat de la planète resteront stables, même à l'échelle d'une vie humaine. Il semble qu'on doive juger inévitable un changement environnemental et physique plus ou moins important, dont la perte de certaines ressources culturelles et naturelles. La gestion du patrimoine s'est traditionnellement opposée à ces changements par des processus actifs de conservation, mais l'accent mis sur les paysages et la compréhension intégrée des valeurs culturelles et naturelles offrent un grand potentiel pour réorienter les efforts de gestion du patrimoine vers un travail productif allant dans le sens des changements inévitables. De nouveaux concepts de gestion comme la « libération adaptative » définie comme « reflétant une décision active de tenir compte et d'interpréter la transformation dynamique d'un bien patrimonial et de ses valeurs et significations associées en se référant à des cadres paysagers plus larges » (DeSilvey et al 2021)¹ et s'appuyant sur les travaux du programme de recherche Heritage Futures (Harrison et al 2020)² sont particulièrement pertinents. De même, ces approches semblent indiquer qu'il faut réfléchir au-delà de la conservation d'espèces, d'objets, de lieux et de pratiques individuels pour se concentrer sur les valeurs qui découlent de leurs connexions et interdépendances.

Le document « L.I.N.K.E.D. », qui repose sur l'approche des droits de l'homme et de la participation du Conseil de l'Europe et sur les conventions de l'Organisation dans le domaine de la culture, de la nature et du paysage, présente un certain nombre d'actions et d'outils possibles au niveau national, régional ou local, selon le cas, pour renforcer les liens indissociables entre les personnes, la culture et la nature, ce qui laisse supposer une approche globale de l'élaboration des politiques, de la gestion, de la recherche et de la pratique mettant l'accent sur l'intégration de la sensibilisation à l'environnement et de la justice environnementale et sur la lutte contre les inégalités sociales et économiques. Étant donné que l'environnement culturel et naturel est principalement régi par les mêmes mesures et instruments, les lignes directrices ont pour objet de mettre en évidence de nouvelles façons de combiner et/ou d'intégrer ces mesures pour mieux protéger et accroître la diversité culturelle, naturelle et paysagère, vitale pour le développement durable et le bien-être de notre planète.

* Les opinions exprimées dans cette Postface sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

¹ Caitlin DeSilvey, Harald Fredheim, Hannah Fluck, Rosemary Hails, Rodney Harrison, Ingrid Samuel & Amber Blundell (2021) *When Loss is More: From Managed Decline to Adaptive Release, The Historic Environment: Policy & Practice*, 12:3-4, 418-433, DOI: 10.1080/17567505.2021.1957263

² Rodney Harrison, Caitlin DeSilvey, Cornelius Holtorf, Sharon Macdonald, Nadia Bartolini, Esther Breithoff, Harald Fredheim, Antony Lyons, Sarah May, Jennie Morgan, and Sefryn Penrose (2020) *Heritage Futures: Comparative Approaches to Natural and Cultural Heritage Practices*. Londres : UCL Press